

Omnicom Group Holding AG

Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 novembre 2017, à 10h00 dans les locaux de Sekoya
Diffusion SA, Galilé 4 à 1400 Yverdon-les-Bains

Ordre du jour

1. **Mots du Président**
2. **Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2016 et 2017**
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les rapports annuels et les comptes annuels 2016 et 2017. Les documents sont à disposition au secrétariat d'Omnicom SA, 2000 Neuchâtel.
3. **Décharge aux organes responsables**
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner décharge aux organes responsables.
4. **Dividendes**
Sur la base des résultats 2016 et 2017, le conseil d'administration propose le versement d'un dividende de CHF. 80'000.- (quatre-vingt mille francs suisses) par action.
5. **Approbation de la scission**
Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de valider le projet de scission tel que présenté et de valider l'intégralité des dérogations LFUS (art. 39, 40 et 41).
Le Projet de scission est à disposition au secrétariat d'Omnicom SA, 2000 Neuchâtel dès ce jour.
6. **Divers**
Neuchâtel, le 25 octobre 2017

L'administrateur, Président, Sébastien d'Amico